 **Jean-Pierre** : 06 78 46 26 11 

**Sortie ½ journée Jeudi 3 octobre 2024 CHALO SAINT MARS**

**Rendez-vous :**

8h30 au marché de Paray ou 9h15 : Parking du parc « André Bouniol » « Prairie du bourg », à Chalo Saint Mars

Très agréable rando dans la vallée de la Chalouette et de la Louette et des plateaux environnants.

Site vallonné (Ça monte et ça descend) sur un terrain varié : en sous-bois, de l’urbain, et en plaine.

Les chemins sont boueux (prévoir guêtres et bâtons si vous avez).

Repas tiré du sac

Le pique-nique peut-être un peu tardif, prévoir en-cas pour la matinée.

N° 2216ETcarte IGN au 25/000e

GPS : 48.426164, 2.068871

Indemnité de covoiturage :6 € 98km

11 km le matin, 3h30 de marche. Dénivelé positif cumulé : 105 m. Point haut : 146 m. Point bas : 84 m.

7km l’après-midi, 2h00 de marche. Dénivelé positif cumulé : 106 m. Point haut : 144 m. Point bas : 87 m

**Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir Jean-Pierre la veille.**

**Parcours du matin**

Boucle dans le sens inverse des aiguilles d’une montre, parcours d’environ 11km sans grosse difficulté, sur un terrain varié, de l’urbain, du sous-bois de la plaine dans un site vallonné.

Départ vers le Sud-est rue du Dr Solon puis prendre au Sud la rue Hameau des Sablons.

Suivre le PR (balisage jaune), monter vers le Nord-est, passer l’entonnoir fermé, le bois de bouleaux, la garenne de Longuetoise et peu après le passage sous la ligne à haute tension, tourner à Gauche et redescendre dans la vallée. Traverser la D21 (prudence) et suivre le chemin sinuant entre la Chalouette et la Louette. Suivre la piste cyclable sur 600m. Tourner à Droite dans une petite sente puis à Gauche route de la pierre levée sur 200m prendre à Gauche le chemin montant. Sur le plateau, suivre le GR111B jusqu’à Saint Hilaire. Reprendre la route de la pierre levée sur 50m puis la rue du Prieuré. Suivre le PR le chenin montant passant par l’Ardenne, Les Boutards puis un chemin sur une levée de terre passant entre les cressonnières et longeant le Louette. A Saint Hilaire tourner à Droite rue Eude Le Maire. Suivre le PR sur une petite route puis un chemin de traverse débouchant derrière le vieux cimetière. Descendre jusqu’à l’église Saint Médard et la contourner. Traverser la rue Eude Le Maire (prudence) pour rejoindre le parking.

**Parcours de l’aprè-midi**

Boucle dans le sens des aiguilles d’une montre, parcours d’environ 7km sans grosse difficulté sur un terrain varié, de l’urbain, du sous-bois de la plaine dans un site vallonné

Départ vers le Sud-est rue du Dr Solon puis prendre au Sud la rue Hameau des Sablons.

 Prendre à Gauche le chemin montant d’abord en sous-bois puis en plaine. Passer la garenne, le bois carré, passer devant une grange et par le GR, redescendre dans la vallée. Arriver au hameau Le Vau, traverser une petite route puis enjamber la Chalouette et la Marette. Prendre la D150 sur 50m puis à Gauche un chemin montant. Sur le plateau suivre le GR111, traverser la D21 (prudence), puis prendre à Droite le GR111B puis une petite route débouchant derrière le vieux cimetière. Descendre par l’impasse du Dr Solon puis par la rue du Dr Solon rejoindre le parking.

|  |
| --- |
| **Rappels environnement et sécurité**Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage** Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède** Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur **Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l’animateur, et l**aissez votre sac bien en vue au bord du chemin** Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement Informez l’animateur si vous êtes susceptible d’avoir un problème de santé particulier  |